



Association des Alumni de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2022

1. Procès-verbal décisionnel de l'Assemblée générale 2021 d'UniNExt

Les points proposés à l'Assemblée générale ont été adoptés en ligne.

2. Rapport du Doyen de la Faculté de droit, M. le Prof. Olivier Hari

Le Prof. Olivier Hari, Doyen de la Faculté de droit, n'a pas pu participer à l'Assemblée générale. Pour prendre connaissance du rapport 2021 de la Faculté de droit :

https://www.unine.ch/files/live/sites/unine/files/Universite/Publication/UNINE_Rapport_activite_2021.pdf

3. Rapport de la Présidente, Mme Eliane Chappuis

Activités

La situation sanitaire nous a une fois encore empêchés de nous réunir au printemps 2021 pour notre traditionnelle Assemblée générale. C'est donc par une procédure électronique que les points statutaires de l'ordre du jour ont été adoptés.

Suite au succès de la Journée des métiers du droit organisée en ligne en 2021, (nous avons en effet constaté avec satisfaction que la possibilité de poser des questions en direct par écrit (chat), pendant les présentations, rendait l'événement très vivant) le Comité a décidé cette année d'organiser une manifestation en présentiel, avec possibilité d'y participer en ligne. Destinée aux étudiant.es en bachelor, en master et aux collégien.nes et lycéen.nes de Suisse romande, elle a permis aux participant.es de découvrir la variété des débouchés offerts aux juristes et d'en apprendre un peu plus sur les diverses facettes de ce métier. Magistrature, conseil fiscal et successoral, diplomatie et notariat sont quelques-uns des métiers présentés cette année.

Environ 110 personnes se sont inscrites à cette journée, dont une soixantaine en présentiel.

Prix UniNExt

Le mémoire récompensé cette année est un travail en matière de technologies numériques, rédigé par **Leonel Constantino Ferreira**, sous la direction de la Professeure Florence Guillaume. Il traite de **la résolution des litiges blockchain** et pose la question de savoir si on se dirige vers un arbitrage décentralisé dans ce domaine.

Leonel Constantino Ferreira a fait preuve d'une grande maîtrise dans la recherche de son travail et dans sa rédaction. Il a présenté un mémoire d'une grande clarté, très bien

structuré et nous avons été particulièrement sensibles à l'actualité du sujet traité et au fait que ce mémoire constituait une 1^{ère} analyse de ce thème sous l'angle du droit suisse. Pour la 2^{ème} année consécutive, le Prix de CHF 1'000.- a été complété par une formation d'une journée permettant au lauréat de perfectionner la présentation orale de son mémoire.

Evolution des membres de l'Association

En 2021, l'Association comptait 1'584 membres (contre 1'500 membres en 2020).

Perspectives

La situation financière de notre Association est stable. N'ayant pas été en mesure d'organiser une Assemblée générale en 2021 et les événements qu'elle soutient traditionnellement n'ayant pas pu avoir lieu, les dépenses ont été peu importantes. De nombreux membres qui avaient omis de payer leur cotisation en 2020 ont payé une double cotisation en 2021, ce qui a entraîné une augmentation de notre trésorerie (v. point 4).

Des démarches sont entreprises pour permettre aux « Déjeuners académiques » et aux « Midis des doctorants » de remettre sur pied de nouveaux cycles de conférences dès l'automne.

Le Comité remercie vivement Viviane Perratone et Anne-Marie Milo, collaboratrices à la Faculté de droit, qui ont assuré cette année la gestion courante de l'Association, ainsi que Cindy Leschaud qui gère notre site Internet, s'occupe des travaux de graphisme pour notre communication et tient à jour la base de données des membres d'UniNExt.

La présidente remercie chaleureusement le Comité d'UniNext pour son précieux engagement en faveur de l'Association. C'est grâce à lui que nos diverses activités peuvent être réalisées.

Le rapport est adopté.

4. Rapport de la Trésorière, Mme Marie-Laure Percassi

En 2021, le montant des cotisations versées à l'Association s'est élevé à CHF 26'290.-. Cela représente une somme très importante par rapport aux autres années, qui s'explique par le fait que de nombreux membres n'ont pas payé leur cotisation en 2020 (en comparaison, les cotisations versées en 2020 s'élevaient seulement à CHF 4'380.-) et ont donc payé des cotisations pour deux ans en 2021.

Les dépenses de l'Association en 2021 ont été faibles (CHF 6'884.85), notamment parce qu'il n'y a pas eu d'AG en présentiel.

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, l'Association a réalisé un bénéfice de CHF 19'407.30 pour l'année 2021 et sa fortune était de CHF 55'402.29 au 31.12.2021.

5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes et décharge au Comité

Le rapport est présenté par Valentin Botteron.

Les vérificateurs de compte ont examiné le compte de résultat et le bilan de clôture. Pour le surplus, ils ont procédé à une vérification exhaustive des pièces justificatives. Ainsi la

totalité des opérations comptables a été vérifiée. Les vérificateurs constatent avec satisfaction que depuis quelques années l'Association dégage un bénéfice. La santé financière de l'Association est ainsi assurée et ils l'encouragent à continuer sur cette voie. Ils ont plaisir à relever que les comptes ont été tenus de manière régulière et complète pour le dernier exercice. Par conséquent, ils recommandent à l'Assemblée l'approbation de ceux-ci et l'octroi de la décharge au Comité UniNExt.

L'Assemblée approuve les comptes et donne décharge au Comité pour l'exercice 2021.

6. Election du Comité d'UniNExt pour la période 2022-2025.

Baptiste Hunkeler a démissionné du Comité en début d'année. La présidente le remercie de s'être engagé au sein du Comité pendant les deux dernières années.

Le Comité propose l'élection de deux nouveaux membres au Comité d'UniNExt :

- Valentin Botteron, Dr. iur et avocat, actuellement vérificateur des comptes d'UniNExt
- Pascal Mahon, Professeur émérite d'UniNE

Les deux nouveaux membres sont élus par acclamation.

Les autres membres du Comité et la présidente se représentent pour la prochaine période.

Ils sont réélus par acclamation.

7. Election des vérificateurs

L'Association a deux vérificateurs de comptes, qui sont actuellement Guillaume Jéquier et Valentin Botteron. Ce dernier venant d'être élu au Comité, il ne peut plus être vérificateur. Dans ces circonstances, le Comité propose l'élection des vérificateurs suivants :

- Guillaume Jéquier (réélection)
- Luca Melcarne (remplacement de Valentin Botteron)

Les deux vérificateurs proposés sont élus par acclamation.

8. Prix UniNExt 2021

Le Prix UniNExt 2021 a été décerné à M. Leonel Constantino Ferreira pour son excellent mémoire de master : « La résolution des litiges » en blockchain » sous la direction de Mme la Prof. Florence Guillaume. Le lauréat présente brièvement son travail.

9. Divers

Neuchâtel, juillet 2022

Le procès-verbal a été rédigé par Eliane Chappuis et Marie-Laure Percassi.